

Monsieur le Président de la République

La situation des hôpitaux français est particulièrement alarmante. Vous ne pouvez l'ignorer et de nombreux maires vous ont directement interpellé à ce sujet au cours des dernières semaines, à la faveur des échanges que vous avez provoqués dans le cadre du grand débat national.

Les hôpitaux vosgiens, et particulièrement ceux de Remiremont et Épinal, n'y échappent pas. L'agence régionale de santé et la direction commune de ces hôpitaux s'engagent dans un plan de performance essentiellement motivé par une approche comptable et financière. Un front du refus de ce plan s'est constitué qui réunit les personnels et leurs organisations syndicales, les praticiens de santé, la très grande majorité des élus locaux des vallées vosgiennes et hautes saônoises impactées et plus de 2200 adhérents à notre association constituée des forces vives du territoire.

Cette très forte mobilisation a fait reculer une première fois l'ARS et permis de surseoir à la décision de fermeture de la maternité de Remiremont. Elle doit se trouver confortée au sein de l'hôpital général local regroupant les services de médecine, de chirurgie et d'obstétrique, dans la complémentarité des autres équipements de santé d'Epinal et du CHU de Nancy.

Nous aimerions que votre écoute des besoins des territoires et de leur détermination à ne pas continuer à mourir au fur et à mesure des disparitions des services publics se traduise par la mise en œuvre d'une politique de santé publique répondant aux besoins des populations et de la spécificité des villes et villages où elles vivent. La République a besoin de tous ses territoires et de tous les citoyens. L'organisation de ce pays et des services publics ne peut pas répondre au seul critère de réduction d'un déficit de l'Etat et plus précisément de l'assurance maladie qui résulte du choix de la tarification à l'acte et du positionnement du curseur sur la règle graduée des objectifs de dépenses de

Page 1

l'assurance maladie. La santé publique n'a pas de prix et le modèle social de notre pays est une fierté enviée. La bonne santé de la population et des services de soins comme la bonne organisation des moyens et des équipements contribuent à la qualité du cadre de vie et la vitalité des territoires urbains et ruraux. La concentration des équipements sanitaires n'est pas une réponse adaptée puisqu'elle génère nombre de nouveaux problèmes et de risques, que l'on peut assimiler à des pertes de chances pour les habitants; cela se traduit par des morts supplémentaires et des séquelles graves. Monsieur le Président, vous ne pouvez sous prétexte de modernité, contribuer à entrainer notre pays dans une régression de sa capacité à soigner rapidement et correctement, dans la proximité, dans l'urgence ou non, dans le respect de la dignité et

Le plan santé 2022 prévoit de transformer 400 à 600 hôpitaux généraux (MCO) en hôpitaux dits « de proximité » avec à la clé la transformation de ces structures en EHPAD, plus ou moins améliorés.

dans un environnement doté d'équipements et d'équipes soignantes performantes.

Ce n'est pas ce que nous souhaitons et ce n'est pas une solution adaptée à tous les territoires ruraux ; pour autant nous savons qu'il faut aussi améliorer l'accueil, les soins et la bienveillance dans les EHPAD, ce qui passe par des moyens adaptés et renforcés.

Vous l'avez compris, Monsieur le Président, nous faisons appel à votre haute autorité pour que des instructions puissent être données rapidement pour donner un coup d'arrêt à la révision de la carte des équipements de santé et particulièrement des hôpitaux. Ne soyez pas dupe de la sémantique employée : elle dissimule un véritable délitement des services hospitaliers et prépare insidieusement et irrémédiablement leur fermeture pour des raisons de sécurité, de manque de praticiens, de réorganisation des filières et des permanences de soins, en s'appuyant sur la médecine de ville, pourtant dans l'incapacité de faire face à de nouveaux besoins.

Or aucune étude d'impact sérieuse des différentes mesures engagées n'a été réalisée: plan de performance et plan de réorganisation des hôpitaux en 3 catégories, hôpital régional universitaire, hôpital de recours et hôpital de proximité.

Peut-on parler d'économies réelles quand les personnels de santé sont soumis à des pressions telles que les congés maladie ou les départs augmentent? Quand les distances et coûts de transport s'accroissent et sont transférées sur les services départementaux de secours? Quand le territoire déjà exposé à la désindustrialisation, va perdre des centaines d'emplois hospitaliers eux-mêmes générateurs d'emplois indirects? Quand le déplacement des personnels de santé vers les centres urbains entrainera avec lui le déplacement de nombreuses familles, la fermeture des commerces et des écoles?

ADEMAT-H Association pour la défense, le maintien et l'amélioration de la maternité et de l'hôpital de Remiremont

Quand un territoire organisé autour d'un bourg centre et de son hôpital perd son souffle avec la disparition de ses derniers services publics et de l'hôpital qui en était le véritable poumon? Quelle économie réelle pour le pays et pour le territoire quand sa désertification sera constatée?

La cohésion des territoires nécessite des moyens et un autre traitement que ce plan dont la pertinence n'est aucunement garantie au regard des objectifs annoncés.

Notre association ADEMAT-H existe depuis 3 ans. Elle a démontré sa capacité à rassembler au-delà des clivages traditionnels parce qu'elle s'est d'abord donné l'objectif d'informer, de sensibiliser et de faire reconnaître les besoins spécifiques d'un territoire de moyenne montagne rassemblant des vallées convergentes bien que situées dans 2 régions différentes.

L'ADEMAT-H souhaite aussi être force de proposition. Elle a suggéré à l'ARS de contribuer avec elle à l'élaboration d'un contrat local et territorial de santé (CLS) s'appuyant sur un diagnostic partagé. Sans doute faut-il faire des économies mais nous pensons nécessaire de déterminer les priorités de dépenses en analysant au préalable l'état de santé de la population de nos territoires, dont nous savons qu'elle est exposée à une surmortalité avant 60 ans. Nous pourrons alors déterminer dans la concertation les objectifs prioritaires de santé publique avant de vérifier l'adaptation des moyens existants.

Il est urgent de remettre l'ouvrage sur le métier. Nous sommes prêts à contribuer en responsabilité à cet exercice de démocratie sans lequel il n'y a pas d'aménagement et de développement du territoire. Pour votre bonne information, 9 instances sur 10 consultées au sein des deux hôpitaux de Remiremont et d'Épinal (CME, CHSCT, CTE, commissions des soins infirmiers et conseils de surveillance) ont donné un avis défavorable au plan de performance de l'ARS. Celui-ci a été remanié à plusieurs reprises au cours des dernières semaines ce qui démontre une certaine fébrilité et souligne les incohérences. Or 250 emplois sont concernés sur les deux villes.

Monsieur le Président, donnez-vous et donnez-nous le temps nécessaire à la construction concertée d'un projet de santé pour les Vosges, en lien avec le schéma du conseil départemental et surtout avec les attentes et les besoins des populations.

Nous ne doutons pas que vous saurez convaincre le ministère et l'Agence Régionale de Santé du Grand Est de l'urgence de prendre le temps de travailler avec tous les acteurs locaux (associations et citoyens y compris). L'élaboration d'un contrat local de santé doit pouvoir précéder toute mesure de réorganisation hospitalière. Le souci premier est de répondre aux objectifs de santé publique et aux besoins spécifiques des populations locales. Savoir prendre du temps peut permettre d'en gagner et de dépenser mieux et peut-être moins.

Dans l'attente d'une décision forte de votre part en direction de la santé des vosgiens, nous restons à votre disposition.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à notre profonde détermination et à notre respectueuse considération.

Pour l'ADEMAT-H

Le Président, Jean PIERREL

Copie : Madame la Ministre de la Santé,

Messieurs les Directeurs Régionaux de l'ARS Grand-Est et Bourgogne Franche Comté Monsieur le Préfet des Vosges

Madame la Directrice Territoriale de L'ARS Vosges, madame ou monsieur le DT Haute Saône Monsieur le Président du Conseil Départemental des Vosges et les conseillers départementaux.

Mesdames et messieurs les membres du COPIL

Messieurs les présidents et les membres des Conseils de surveillance Epinal/Remiremont Messieurs les Présidents des intercommunalités concernées 88 et 70

Mesdames et messieurs les maires et conseillers municipaux des villes et villages concernés Les adhérents d'ADEMAT-H